

Héraldique



La commune de *Castres* :

*Parti émanché d'argent et de gueules de quatre pièces
mouvant d'un flanc à l'autre, au chef d'azur chargé de trois
fleurs de lys d'or.*

Devise : « **Debout** ». Cimier : une chausse-trappe.

Toponymie

Le nom de la ville vient du mot roman *Castras* qui signifie "place fortifiée". Dès le IX^e c'est ainsi que l'on désignait l'agglomération qui se développait à proximité du monastère bénédictin de Belle-celle.

Des auteurs des XVI^e et XVII^e siècles ont avancé des origines bien plus prestigieuses. Pour [Guillaume de Nautonier](#), Castres viendrait du latin *Castra*, le camp romain, d'où la légende tenace d'un poste militaire établi par Jules César sur les hauteurs du plateau Saint-Jean. Pour Pierre Sabatier, l'abbaye de Castres aurait été fondée en 647 par trois nobles qui plantèrent leur camp (*Castra*) sur les bords de l'Agout. Mais ces fables, reprises et amplifiées par les historiens locaux du [XIX^e siècle](#), ne reposent sur aucune donnée archéologique, ni sur aucun document d'archives : elles doivent être abandonnées et leur simple répétition ne doit pas être considérée comme une preuve.

Histoire

Faits historiques

Fondation sur les Berges de l'Agout

À la suite de la venue des premiers missionnaires chrétiens vers le [III^e siècle](#), Castres a aussi une origine autour de l'abbaye bénédictine de [Saint Benoît](#), qui est censée avoir été fondée vers l'an 647 sur la rive droite de l'[Agout](#) par des seigneurs de la cour de [Sigisbert III](#). Robert, Ancelin et Daniel qui vinrent se fixer là et y vivre en ermites. Leur renommée fut telle qu'ils bâtirent un monastère, selon une légende. Ces deux sites s'agrandissant (la place forte et la place religieuse), se rapprochant, donnèrent naissance à la ville de Castres.

Qui devient un arrêt important sur les itinéraires internationaux du pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle (à travers la Via Tolosane) en Espagne parce que son abbaye-église, construite au IX^e siècle, garde les reliques de Saint Vincent, le martyr renommé de l'Espagne.

En 1074, on sait que l'abbaye relève de l'autorité de l'abbaye Saint-Victor de Marseille : ce qui révèle une sorte de déclin. Rangée comme deuxième ville de l'albigeois derrière Albi dès le XII, c'est un endroit d'importance, et la fameuse famille Trencavel du vicomte d'Albi accorde à Castres une charte libérale qui lui permet de gérer ses affaires de façon indépendante à travers un conseil de consuls.

Castres fut érigé en évêché en 1317

Castres est une ancienne abbaye de l'ordre de Saint Benoît, située au diocèse d'Albi, dépendante de Saint-Victor de Marseille, à laquelle le corps de saint-Vincent avait été apporté en 955.

Bertrand en était moine et abbé en 1317, lorsque le pape Jean XII l'érigea en évêché par bulle du 9 juin de cette année.

Bertrand y forma opposition, en donna ses causes aux présidents des parlements de Toulouse et de Paris assemblés. Il y dit en substance : Je suis allé me présenter au pape suivant ses ordres ; mais je n'ai osé résister à sa volonté, et j'ai donné mon consentement par écrit à l'érection de mon abbaye en évêché ; ce que j'ai fait par crainte dont un homme courageux est susceptible ; car plusieurs serviteurs du pape me disaient tout bas que si je résistais, je serais mis en prison perpétuelle. Or, je soutiens que, selon l'usage et les lois du royaume de France, une telle érection ne peut se faire sans le consentement du roi, autorisé de ses lettres-patentes, et celui des seigneurs de fief du lieu où l'église est bâtie.



Place de la République. Palais et jardin à la française de l'évêché et, en arrière-plan, la cathédrale Saint Benoît

De plus, le pape n'a pas droit de donner à des villes de France le titre et le privilège de cités : le roi seul a ce privilège dans son royaume. Enfin, il paraît que le pape Jean, suivant les traces de ses prédécesseurs, travaille à joindre par toute la terre la puissance temporelle à la spirituelle ; et, pour y réussir plus facilement, il veut multiplier les évêques afin d'avoir plus de complices de cette usurpation. Ainsi parlait l'abbé de Castres, et peut-être les autres abbés n'en auraient pas moins dit si le pape ne les eut pourvus eux-mêmes de nouveaux évêchés.

Au reste, Théodat I, évêque de Castres, termina ce différend par une transaction, portant que Bertrand garderait le nom d'abbé, avec 1300 livres de revenu sur les biens de l'abbaye de Castres. Le pape lui-même désirait, pour ces érections d'évêchés, le consentement du roi, comme on voit par deux lettres qu'il écrivit sur ce sujet à [Philippe Lebel](#).

La première ne regarde que Toulouse, et le pape y rapporte les causes de la division du diocèse, les mêmes et en mêmes termes que dans la bulle d'érection, puis il ajoute : Nous avons aussi considéré qu'il pourrait être dangereux pour vous et pour, la tranquillité de votre royaume d'avoir en ces quartiers-là un prélat presque semblable à un roi par sa puissance et ses richesses.

Et ensuite : c'est pourquoi nous vous prions de ne pas écouter ceux qui voudraient tourner en mauvaise part ce que nous avons fait à si bonne intention, mais de rejeter vigoureusement leurs mauvais conseils. La lettre est du 7 juillet 1317. La seconde, datée du 9 du même mois, est pour donner part au roi de l'érection des évêchés de Rieux, de Saint-Papoul, de Lombez, de Montauban, de Castres, et Saint-Flour, et le pape nomme ainsi les évêques qu'il y a mis; à Rieux, Guillaume de la Broie, doyen de Bourges, et votre conseiller, dont vous connaissez la naissance et le mérite; à Saint - Papoul, l'abbé du lieu, homme d'une profonde science et d'une fidélité éprouvée ; à Lombez, l'abbé du lieu, fils du comte de Comminges ; à Montauban, l'abbé du lieu, notre chapelain et auditeur des causes d'appel de notre palais ; à Castres, l'abbé de Lagni, docteur en théologie ; à Saint-Flour, l'abbé de Saint Tiberi, docteur en décret etc. notre chapelain, tous originaires de votre royaume et zélés pour vos intérêts. L'on fait que toutes ces abbayes étaient de Tordre de St. Benoit.

LA PESTE ET LES FORTIFICATIONS Pierre Borel : Castres juin 1629 :

LA HALLE

C'était à la fin du mois de juin de l'année 1629.

Au Centre de la ville de Castres, autour de ces douze piliers massifs, disgracieux, enfumés, sans caractère d'architecture, qui soutenaient un comble grossièrement élevé; dans cet espace sans air et sans lumière, rétréci par des avenues tout à fait insuffisantes, même à cette époque ; par une journée de vent d'antan, pesamment chargé de poussière, une foule pressée, tumultueuse, haletante, affamée, attendait l'ouverture du marché de la semaine.

On lui avait promis pour ce jour-là, un approvisionnement convenable. Dans cette intention, l'autorité s'était adressée aux principaux métayers des environs : ceux-ci devaient amener ce qui leur restait des grains de la mauvaise récolte de l'année précédente. Les consuls répondaient de tout : à leur tête, en l'absence de messire Jean de Bouffard, le premier d'entre eux, se faisait distinguer par son activité accoutumée, Barthélémy Galiber fait noble lors des événements de 1627.

Cependant le blé n'arrivait pas, et dix heures avaient sonné depuis quelque temps à l'horloge du Temple, situé près de l'ancienne place de Las Pialettes en effet, là se trouvaient les mesures publiques du blé, avant que, par l'ordre du vicomte de Paulin, gouverneur de Castres, elles eussent été transportées vis-à-vis le couvent des Frères prêcheurs.

Du pain s'écriait un enfant du peuple. À ce mot, répété par tous ses voisins, une femme ajoutait : il nous en faut : nous en voulons, nous en aurons. -C'était bien la peine, murmurait à voix basse, un homme grand, sec, mutité, et que tel gestes fortement saccadés Faisaient reconnaître pour un soldat des guerres civiles de 1613 et de 1621,... - C'était bien la peine de se battre vingt ans pour conquérir le droit de mourir aujourd'hui de faim .C'était bien la peine, pour monseigneur du Linas, de venir ici se soumettre au roi, qui l'a nommé gouverneur de la ville, s'il ne doit pas nous assurer le moyen d'y nourrir nos femmes et nos enfants.

Va dire cela au consul Galiber qui passe ; n'en a t il pas assez de son titre de noble, et du coq qu'il porte maintenant dans ses images, répondit un jeune homme, entièrement habillé de noir , d'un costume plus que modeste, et qui semblait animer tous les groupes de sa pétulance et de sa loquacité.

Le consul Galiber ! Peste, dit une femme, quel brave homme pour nous, gens du peuple Pourvu qu'il puisse nous répéter vingt fois en un quart d'heure je suis noble, le roi m'a fait noble, il croit avoir réponse à tout fier comme un coq! ...

- Dites comme un coq vert, ajouta le jeune homme en passant. Les armoiries données au consul offraient, en effet, sur l'écusson d'un coq de cette couleur. Les assistants se prirent à rire aux éclats de cette mauvaise plaisanterie.

- Et du Jean de Bouffard, qu'en pensez-vous, s'empressa de demander celui qui venait d'exciter la gaieté générale ? - Oh ! de celui-là, pas de mal à en dire, interrompit brusquement le vieux soldat car, après tout ce que nous devons à sa famille ; après les services de son grand-père mort de la peste en soignant nos anciens; si bien que, malgré le danger la ville entière, hommes et femmes, grands et petits, huguenots et catholiques, suivirent son enterrement au cimetière de Saint Roch; après la manière dont Monseigneur de Lagarrigue, son oncle et Monseigneur de Lagrange, son père, ont soigné nos affaires dans les temps les plus difficiles ; après ce que fait en ce moment ce dernier à Alais, où Castres l'a envoyé pour traiter de la paix, nous le défendrions, s'il le fallait, jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

Le jeune agitateur comprit qu'il était allé un peu trop loin. - En attendant, s'empressait de dire, en s'adressant toujours à la même femme, mais cherchant que ses paroles portassent sur la foule, en attendant le blé ne paraît pas... À la maison pas le moindre brin de farine; chez le boulanger point de pain... Allons ! Encore quelques jours et ils n'auront nullement besoin des arquebusiers de la porte de la Guittarde pour mettre le holà dans la ville... La police s'y fera toute seule... Ce sera comme au cimetière : rien n'y remue, parce qu'il n'y a que des morts.

- Maître Jean Lapierre a raison, répliqua l'Interlocutrice, en s'animant de plus, en plus... Ce que c'est pourtant que d'avoir étudié chez monsieur Borel, qui lui a enseigné le latin, au lieu d'être resté domestique comme son père, chez quelqu'un de ces messieurs de la chambre de l'Edit ,ou bien d'avoir suivi certain beau gentilhomme à l'armée à l'exemple d'Antoine son frère Oui, il a raison et, si nous n'y prenons garde, on nous tiendra tranquilles par de belles promesses, jusqu'à ce que nous n'ayons plus la force de remuer.

- Est ce que les fermiers du Roi, reprit Jean Lapierre, ne savent pas trouver du grain pour nourrir ses troupes ?... Est ce qu'ils n'ont pas ici même leurs provisions de plusieurs jours, Et si nous cherchions bien autour des deux postes de la Guittarde ou de Fusiés.,

- Tiens, s'écrie la foule d'une voix unanime c'est vrai du blé, il y en a la ... il doit y en avoir, il suffit de l'y aller chercher, et si le soldat se fâche, on lui répondra: Part à deux!

Et voilà la masse qui s'ébranle, vocifère, s'excite à grands cris, et se dirige vers les points indiqués. Au levant de la ville de Castres existait alors, en effet, deux postes militaires fixés à chacune des portes principales de ce côté : la porte Narbonnaise ou de la Guittarde, et celle de Fusiés, ainsi nommée par corruption du mot fusiliers. La première était la plus importante, parce qu'elle s'ouvrait sur l'avenue du bas Languedoc, et qu'elle protégeait de ses fortifications, à la fois le pont de la Durenque, l'espace libre appelé le Jeu du Mail, et la tête d'un chemin contourné, par où arrivaient les habitants de la montagne de Vabre et de Brassac.

En avant du corps de garde, du pont-levis très étroit, aboutissait à un ouvrage avancé, surmonté de canons ou de coulevrines, dont les bouches se montraient entre deux rangées de créneaux, et derrière lesquels une assez large plateforme permettait aux sentinelles de découvrir le pays à plusieurs lieues à l'entour. Du côté du nord, se trouvaient de vastes magasins où les fermiers du roi renfermaient des approvisionnements souvent considérables. La face extérieure des bâtiments touchait au chemin de ronde qui reliait les deux portes de la Guittarde et de Fusiés

Tel était le but que Jean Lapierre avait indiqué à l'insurrection.

Territoire du Consulat de Castres

Du Consulat de Castres, de ses confronts et limites, et de ses Parroisses. Les frontières du Consulat de Castres sont :

De la rivière de Canebras, ainsi comme est la carrière du devez de Burlats, tirant droit à Monfa, jusqu'à la Croix d'en Pessin sous la Ville, et de ladite Croix jusqu'à Prat Andrieu, et jusqu'à l'église de Campairagues, et sous la Ville, et de la dite Église jusqu'au mas dels Pueheimars.

Ainsi que le ruisseau Deybets sous la Ville jusqu'à Agout, et les tenues outre Agout sont comme apert le bois des paissieres sous bas la Ville, et la moitié de la Malsaignée, dessous, ainsi comme la carrière de Castelnaud s'en monte jusqu'à la vigne qui fut d'Arnaud de Sire, dessous bas la Ville, et ainsi comme le pré de Caudiere s'en va dessous bas la Ville, et ainsi comme va Costepelade jusques au bois de Saint-Vincent, et la Bouscause des Pesats jusqu'au ruisseau, de Teillere jusqu'à la tenance de Bertrand Cat, et tout le masage de Doulegne, ainsi que va jusques à las Latieires, et la Bouscarel, et ainsi comme le ruisseau passe, jusques au pas de Vaque rouge, et comme va la carrière et monte droit à la vena, et aussi comme Valaserre jusques au Garric Boussat, et jusques à la tenance des Peiroles, jusques au pas de la Badeta, et outre Durenque ainsi que passe le ruisseau de Aigua esparssa jusqu'à l'Estang, et dudit lieu retourne jusques à ladite Ville.

Ceci est tiré mot à mot d'un vieil acte qui fut fait l'an 1553 à la maison de Ville.

Deux Paroisses dépendent du Consulat de Castres dans la Ville et douze à l'extérieur.

Les deux à l'intérieur sont :

La Platé, ou Notre Dame, dont l'Église a été bâtie là où était le clocher de la Platé.

Saint Jacques, dont l'Église était joignant le clocher de Saint Jacques, et aussi plutard le Temple de Ville-goudou.

Celles de l'extérieures sont les suivantes :

Saint Avit, La Fosse, Saint Étienne de Cahusac, Notre Dame de Farges, Campans, Saint Martin, Saint Hypolite, La Case, Saint Marsal de Camarens, Saint Julien de Gais, Saint Laurens d'Auterive, Sainte Foy, aux fauxbourgs de Castres.



Centre-ville de Castres et quartier de Lameilhé vus depuis les hauteurs de la Capélanié

Ordonnance d'une barque pour le passage de l'Agout à Saix

5 septembre 1365

Les moulins et ports sur l'Agout

15 avril 1741 Bail à Jean Sendrail du Pujol du port de Saix (Archives de Castres) Paroisse de Cayrol : Moulin de Villegoudou réédifié en 1604 Moulin à drap sur la Durenque

Comté

Article connexe : [Liste des comtes de Castres.](#)

Pendant la [Croisade des Albigeois](#), une délégation de Castres s'est rendu et à prêté allégeance au croisé [Simon de Montfort](#). Montfort fit brûler, dans l'été 1209, de son propre chef, les deux premiers hérétiques : un Parfait et son disciple. Seul le disciple, qui prit de peur, se rétracta et eut la vie sauve (avec quelques brûlures aux mains).

La mort de Trencavel, le 10 novembre 1209 à Carcassonne, donne le signal du soulèvement général. Il part de Castres où le peuple envahit le château et s'empare des Français.

En 1210, Simon de Monfort revient avec des renforts à Castres. Les bourgeois lui ouvrent les portes et il remplace par des Français les prêtres de la ville et des alentours.

En 1222, les moines de Castres reprennent possessions de leurs paroisses.

Castres est entrée dans le royaume de France en 1271 à la suite du traité de Paris, faute de successeurs au comté de Toulouse. En 1317, le pape Jean XXII établit Castres comme évêché ; il le restera jusqu'à la Révolution. En 1356, la seigneurie de Castres a été promue comté par le Roi Jean II de France. Cependant, la ville a considérablement souffert de la peste noire entre 1347 et 1348, puis du Prince Noir d'Angleterre et des compagnies libres (bandes de mercenaires anarchiques) qui ont écumé le pays pendant la Guerre de Cent Ans. En conséquence, le XIV^e siècle fut pour Castres une période de profond déclin.

En 1375, il ne restait seulement que 4 000 habitants sur la rive gauche de la ville, soit la moitié de la population du siècle précédent. Après la confiscation des possessions de Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, auquel appartenait le comté de Castres, le comté fut accordé en 1476 par le Roi Louis XI à Boffille de Juge (Boffillo del Giudice), noble italien et aventurier qui servait le Roi en tant que diplomate. Mais à la suite d'un désaccord de famille entre la fille de Boffille de Juge et son beau-frère, le comté revint dans le giron de la couronne du Roi de France François I^{er} en 1519.

Réforme et conversion de Castres au protestantisme



Le roi de France Henri IV, a séjourné à Castres en 1585

Dans les années 1530-1560, une part importante de la population de Castres se convertit au protestantisme. Elle est prise par les protestants lors de la (cinquième guerre de religion) en 1575. La ville s'enrichit et s'établit en république indépendante. Castres est alors une des plus grandes places protestantes en France méridionale.

Henri de Navarre, qui plus tard deviendra roi de France sous le nom d'Henri IV, séjourne à Castres en 1585 chez Antoine de Thomas (1^{er} consul de Castres). Cependant, en 1629 les protestants de Castres sont expulsés aux limites de la ville par ordre de Louis XIII, et Richelieu lui-même vient pour voir les fortifications démantelées. Néanmoins, après ces guerres religieuses, la paix retrouvée favorise une période d'expansion rapide. Les affaires et les activités commerciales traditionnelles sont rétablies, en particulier concernant la fourrure, le cuir et surtout les laines. La culture s'épanouit à nouveau, avec la fondation de l'Académie de Castres en 1648. Castres bénéficie de la Contre-Réforme de l'église catholique, avec la construction de plusieurs couvents en ville, et celle d'un nouveau palais épiscopal par Michel de Tubœuf, évêque de Castres. Une nouvelle cathédrale est également construite, après les destructions des guerres religieuses. Peut-être bien plus important encore, Castres est le siège de la Chambre de l'Édit du Parlement de Toulouse, une Cour de Justice spécialisée dans les affaires impliquant les protestants du Languedoc (une mesure de protection accordée par l'Édit de Nantes). Cette cour attire un bon nombre d'affaires à Castres. En 1665, Castres compte 7 000 habitants : 4 000 catholiques, et 3 000 protestants.

Affaire Sirven



Les époux Sirven furent défendus et innocentés par Voltaire en 1771

Cependant en 1670, la Chambre de l'Édit est transférée à Castelnaudary, au grand mécontentement des habitants (même catholiques), qui perdent une source importante de leurs affaires avec le départ des avocats et des plaignants. La révocation de l'Édit de Nantes suit bientôt, et Castres souffre beaucoup quand un grand nombre de protestants choisissent d'entrer en exil. Alors viennent la peste de 1720 à 1721 et le feu de 1724. Enfin, Castres perd sa charte libérale en 1758. Vers 1760, quelques années après la célèbre Affaire Calas à Toulouse, Castres se fait connaître dans tout le pays par l'Affaire Sirven : Pierre-Paul Sirven et son épouse, tous deux protestants, sont injustement accusés d'avoir assassiné leur fille afin de l'empêcher de se convertir au catholicisme. Après s'être enfuis, ils sont jugés et condamnés à mort par contumace le 29 mars 1764. Mais ils sont défendus et innocentés par Voltaire en 1771.

Révolution et Terreur sous la Première République (1789-1804)

La **Révolution française** a été généralement bien accueillie à Castres, en particulier parmi les négociants et les entrepreneurs protestants locaux, mais la majorité de la population est demeurée modérée pendant toute la période.

En **1793** par exemple, le pasteur **Alba Lasource**, le représentant de Castres à la **Convention nationale** à Paris, s'est opposé à la déportation des prêtres catholiques « non-juré » en Guyane française (voir la **Constitution civile du clergé**). Les prêtres « non-juré » étaient de loin la majorité dans la région de Castres. **Alba Lasource** fut accusé d'être trop modéré et fut **guillotiné** en octobre **1793**. Suspecté d'être « tiède » envers la Révolution, Castres fut durement punie.

Pendant les événements de la Terreur, les exécutions par la guillotine avaient lieu sur l'actuelle place de l'Albinque.

En 1794, pendant la Terreur, qui suivit la Révolution française, c'est sur la place de l'Albinque que se trouvait l'échafaud, à l'emplacement de l'actuelle halle aux grains. On y conduisit à la mort des prêtres réfractaires (c'est-à-dire qui refusèrent de prêter serment à la Constitution civile du clergé en 1791 et voulurent rester fidèle à l'Église catholique), dont Jean-Pierre Alengrin (1749-1795). Une monographie lui a été consacrée par Paul de Cassagnac, aux éditions Périé, Lacaune (Jean-Pierre Alengrin, évangéliste et martyr). Une croix élevée près du parvis de l'église Saint-Jean-Saint-Louis rappelle ces événements dramatiques.

L'évêché qui avait été établi par le pape **Jean XXII** en **1317** fut supprimé, Castres fut placé sous la tutelle de l'évêché d'**Albi**. De préfecture du département du Tarn en **1790**, la ville fut reclassifiée en sous-préfecture en **1797** au bénéfice d'Albi qui fut établie préfecture du département.



Croix en hommage aux victimes de la Terreur guillotiné, sur la place de l'Albinque, en 1794



Croix élevée pour le jubilé du pape Pie VIII en janvier et février 1830

[i](#) Cliquez sur une vignette pour l'agrandir

Grande croissance au XIX^e siècle et essor du bassin sud-tarnais grâce au textile

En dépit de ces reculs, au XIX^e siècle l'économie de Castres s'est développée considérablement, et la ville s'est étendue en dehors de son vieux centre médiéval. Dès **1815**, le premier **moulin mécanisé** à laines a été installé en ville.

À l'origine spécialisé dans le tissu de luxe, l'**industrie textile** de Castres se tourne alors vers des types plus ordinaires de tissu, (les marchés étaient considérablement plus grands). Autour de **1860**, il y avait 50 moulins à laines en ville, employant 3 000 personnes. Vers **1820** est fondée la **Faïencerie de Castres**.

À la fin du XIX^e siècle, les industries de construction mécanique sont apparues en plus de l'industrie textile et faïencière. Cela a permis à Castres de devenir un **arsenal** militaire important pendant la **Première Guerre mondiale**.

Castres fut relié au **réseau ferroviaire** français en **1865**. À la fin du XIX^e siècle, Castres était la plus grande ville du département du Tarn, avec 5 000 habitants de plus qu'**Albi**.



Castres fut relié au réseau ferroviaire français en 1865 sous le Second Empire



Quai de la Gare SNCF reliant la cité castraise à Toulouse et Mazamet

[i Cliquez sur une vignette pour l'agrandir](#)

Castres pendant les guerres 1914-1918 et 1939-1945



Monument aux morts en hommage pour tous les soldats tués pour la France

Lors de la Première Guerre mondiale, la ville subit beaucoup de pertes humaines. Par exemple, l'équipe de rugby du Castres olympique fut décimée au cours de conflit.

Comme beaucoup de villes occupées du Sud-Ouest, la sous-préfecture du Tarn connaît les vicissitudes de la présence des troupes allemandes. En 1942, les Nazis occupèrent Castres. Ils prirent deux canons allemands de 14-18 car ces deux pièces d'artillerie furent récupérées par l'armée française à la fin de la Grande Guerre constituant un trophée de guerre. Ces deux canons étaient exposés, pendant l'[entre-deux-guerres](#), sur l'actuelle place où est érigé le monument en hommage au soldats morts pour la France. Des résistants furent exécutés par les **SS dans la région de Castres et de la Montagne Noire. Castres fut libéré par les résistants en 1944.**